



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Farnham, à une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2026 a adopté le *Règlement 748 concernant la collecte des déchets solides, des matières organiques et des matières recyclables*.

Ce *Règlement* entrera en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ à Farnham ce 7 juillet 2026.

Marielle Benoit, OMA
Directrice générale et greffière